

Sainte-Irène

Journal municipal Mars-Avril 2026 vol. 298



**CONCOURS
DE PÂQUES!**

À gagner : 2 certificats cadeaux de 50\$
au **Cinéma Figaro** d'Amqui.

Pour les résidents de Sainte-Irène seulement !



Danse Sportive
avec *Sonia*

Tous les jeudis du 2 avril au 4 juin
18h30 à 19h30
À la salle communautaire de Ste-Irène



DANS LA DERNIÈRE ANNÉE TU AS
DONNÉ DU TEMPS DANS LA MUNICIPALITÉ ?
(ACTIVITÉS, MONTAGNE, COMITÉ
COOPÉRATIVE, FABRIQUE)

**soirée des
BÉNÉVOLES**

18 AVRIL À 18H. GRATUIT

Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>





Desjardins
PRÉSENTATEUR OFFICIEL DE LA 48^E ÉDITION

Aqua-Neige

2026

10 AU 12 AVRIL

ACCÈS
GRATUIT
LE JOUR

SPECTACLES
EN SOIRÉE:

VENDREDI » THE 80'S ROCK SHOW
SAMEDI » LA PATENTE

ACTIVITÉ 11 AVRIL:
» BAINADE NORDIQUE MATINALE
» DESCENTE DU KARTONG*
*bobsleigh en carton

COMPÉTITIONS:
6000\$
en bourses

BRACELET: 2 JOURS » 35\$ • SAMEDI » 25\$



SÉLECTÔTEL



MALLETTE



Conception graphique: M.G. Graphique

Sujets

L'Aqua-Neige
Sommaire
recette
Concours de Pâques
Danse sportive
Soirée des bénévoles
Abris d'hiver
PIIA
Amis des bébés/tout petits
Festirène
Subvention taxes municipales
Horaire Écosite
Flashez sur la Matapédia
La Fabrique
MRC soutien à la diffusion
Liturgie
Chronique forestière
Offre d'emploi
Communiquer
Coloriage/jeux
Mot vert du mois
Calendrier et info

Bonne Fête

Le 16 mars à Hélène Gonthier
Le 18 mars à Gabrielle Bouffard
Le 19 mars à Nicole Parent Lizotte
Le 19 mars à Michel Morissette
Le 22 mars à Lenna Rose
Le 23 mars à Jérémie Gagnon
Le 24 mars à Sébastien Lévesque
Le 28 mars à Grégoire Lavoie
Le 8 avril à Émile Desmeules
Le 9 avril à Chantal Caron
Le 13 avril à Gaétan Lacombe
Le 14 avril à Léo Landry

Prenez note que le bureau municipal sera fermé lundi le 6 avril.



Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le mercredi le 15 avril**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant vendredi 10 avril.**

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



Recette de brioches du carême

Les **brioches du Vendredi Saint** (ou hot cross buns en anglais) font partie des recettes emblématiques des fêtes de Pâques. Ces brioches sont parfaites pour la collation ou pour le déjeuner et se coupent un peu à la manière des scones, pour les savourer avec du beurre ou de la confiture.

INGRÉDIENTS :

25 ml de levure sèche
250 ml de lait
500 ml de farine tout usage
60 ml de sucre
12 ml de sel
quatre-épices au goût
cannelle au goût
80 ml de beurre
1 oeuf
100 ml de raisins secs



Glace au sucre

125 ml de cassonade
25 ml de lait

PRÉPARATION

1. Délayer la levure dans le lait tiède. Ajouter tous les autres ingrédients (les raisins secs en dernier). Bien pétrir jusqu'à ce que la pâte devienne élastique (environ 15 minutes). Laisser doubler le volume.
2. Façonner des boules lisses de 35 g (env. 1 oz) chacune et disposer sur une plaque beurrée.
3. Dessiner une croix avec la pointe d'un couteau sur le dessus des brioches. Laisser doubler de volume dans un endroit chaud
4. Faire cuire au four à 180°C (350°F) pendant 20 minutes.

Glace au sucre

Amener à ébullition la cassonade et le lait. Glacer les brioches à l'aide d'un pinceau lorsqu'elles sont cuites.
Donne 2 douzaines de brioches.

CONCOURS DE PÂQUES!



À gagner : 2 certificats cadeaux de 50\$
au **Cinéma Figaro** d'Amqui.

Pour les résidents de Sainte-Idrène seulement !



Aime la publication et partage la !

2. Commente sur la publication
avec qui tu veux y aller !

Vous avez jusqu'au 1^{er} avril pour y participer !

Danse Sportive avec Sonia



Tous les jeudis du 2 avril au 4 juin

18h30 à 19h30

À la salle communautaire de Ste-Irène

\$10 Adulte

\$5 Enfant
(5 ans et plus)

Gratuit
Moins de 5 ans

À payer sur place

362 rue de la fabrique, Sainte-Irène

Le comité des loisirs de Sainte-Irène
offre aux résidents de la municipalité,
une (1) danse sportive GRATUITE avec Sonia !
(Gratuité jusqu'à 10 adultes et 10 enfants au total)
Pour y participer, réserver au : loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec
ou
418-742-3212 #1633 (du lundi au vendredi de 8h à 16h)

**soirée des
BÉNÉVOLES**

DANS LA DERNIÈRE ANNÉE TU AS
DONNÉ DU TEMPS DANS LA MUNICIPALITÉ ?
(ACTIVITÉS, MONTAGNE, COMITÉ
COOPÉRATIVE, FABRIQUE)

18 AVRIL À 18H. GRATUIT

Au villageois de Ste-Irène

2 rue de l'église, Sainte-Irène

- Repas complet
- Chansonnier (Bart & son)
- Prix de présence

**Inscriptions avant
le 6 avril au :**

☎ 418-330-3714 ou

✉ loisirsvbsi@mrcmatapedia.quebec

LES ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILE ET CLÔTURES À NEIGE

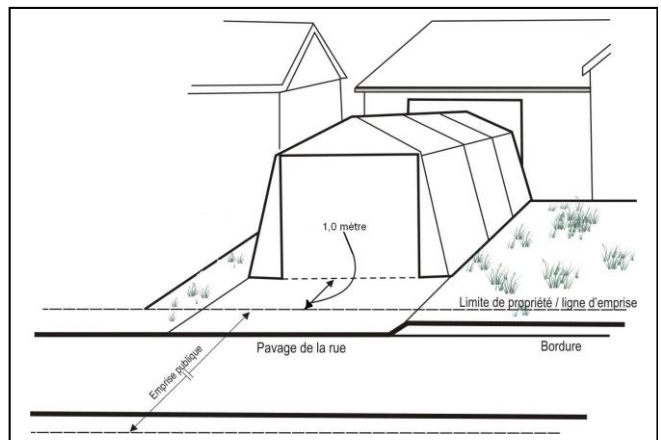
Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal peuvent être installés durant la période allant du 1^{er} octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante s'ils répondent aux conditions suivantes :

- L'abri pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;
- L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre d'un (1) mètre de la limite de l'emprise de rue;
- L'abri d'hiver ne doit pas être installé à une distance moindre de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;
- Les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé d'une épaisseur minimum de 0,15 mm, ou d'un matériau équivalent;
- Un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;
- Le terrain est occupé par un bâtiment principal.

Les clôtures à neige sont permises durant la même période et doivent être localisées à une distance d'au moins 1,5 mètre d'une borne-fontaine.

Soyez informés qu'à partir du mois de mai, l'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme de votre municipalité avisera les contribuables qui ne se seront pas conformés à ces dispositions et seront mis à l'amende s'ils refusent d'obtempérer.

Votre municipalité



Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Les PIIA identifient certains territoires ou certaines catégories de projets devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis ou de certificat. L'objectif est d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation.

Vous prévoyez faire des rénovations!
Le secteur de Val d'Irène est assujetti à un PIIA.

Cheminement de la demande de permis assujetti à un PIIA

Prévoir de 4 à 6 semaines pour le traitement d'une demande de permis assujetti à un PIIA.

1. Le requérant dépose à la municipalité une Demande de permis assujetti à un PIIA remplie et signée, accompagnée de tous les plans, documents et informations exigibles;
2. L'inspecteur municipal analyse la demande et vérifie qu'elle est complète et conforme aux règlements d'urbanisme applicables. La demande est transmise au comité consultatif d'urbanisme (CCU) dans les 60 jours du dépôt d'une demande en règle;
3. Le CCU évalue la demande en fonction des objectifs et des critères d'évaluation fixés par le PIIA.

Le CCU se rencontre une fois par mois, sauf s'il n'y a aucun dossier à traiter.

4. Le CCU transmet son évaluation écrite au conseil municipal.

Dans son évaluation, le CCU peut suggérer des modifications visant à rendre les plans acceptables en regard des objectifs et critères établis par le PIIA. Dans ce cas, les modifications doivent être approuvées par le requérant avant que le conseil rende sa décision.

5. Le conseil réuni en séance publique rend sa décision par résolution;
6. Si la demande est **refusée**, la décision est transmise au requérant.
Si la demande est **accordée**, l'inspecteur émet le permis au requérant.

Un message de votre municipalité

Amis des tout-petits du 24 mars 2026 de 12h à 13h : Lecture partagée enrichie
Apprenez comment pousser plus loin le concept de la lecture d'histoire en y ajoutant quelques trucs et astuces.

C'EST GRATUIT! / Collation sur place

Inscription

: <https://forms.gle/AXLASHyZzb8vrhe2A>

À la Maison des familles de la
Matapédia au 169, Avenue Gaétan-
Archambault à Amqui

Cet atelier est donné par : Mélissa
Thériault, orthophoniste au CISSS BSL



Amis des bébés du 24 mars 2026 de 13h30 à 15h : Soins dentaires

Venez échanger et poser vos questions sur le sujet.

C'EST GRATUIT! / Collation sur place



Inscription

: <https://forms.gle/igfATNK31kuL83ti6>

À la Maison des familles de la Matapédia au 169,
Avenue Gaétan-Archambault à Amqui

Cet atelier est donné par : Stéphanie Morneau

7 avril : Écrans dans nos habitudes de vie

FESTIRÈNE 2026
LE VILLAGEOIS, 2 RTE DE L'ÉGLISE, SAINTE-IRÈNE

MICHAEL CHAREST
FORMULE DUO

REPORTÉ LE 28 MARS 2026

PRÉSENTÉS PAR NOS PARTENAIRES:

Pascal Bérubé
Conseiller de l'Énergie
À VOTRE SERVICE!

Sainte Irène

PJT CONSTRUCTIONS

Le Villageois
STE-IRÈNE, QC 418-629-1344

SUBVENTION POUR ÂÎNÉS RELATIVE À UNE HAUSSE DE TAXES MUNICIPALES

La subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales payables à l'égard de votre résidence à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci.

Vous pourriez avoir droit à cette subvention si, **entre autres**, les conditions suivantes sont remplies :

- au 31 décembre 2025,
 - vous résidiez au Québec,
 - vous aviez 65 ans ou plus,
 - vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives (notez que cette période de 15 ans pourrait inclure une période pendant laquelle votre conjointe ou conjoint a été propriétaire de la résidence avant que vous en soyez devenue ou devenu propriétaire);
- votre résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue votre lieu principal de résidence;
- vous avez reçu, ou vous étiez en droit de recevoir, un compte de taxes municipales à votre nom, pour l'année 2026, relativement à cette résidence (notez que, si vous êtes copropriétaire de votre résidence, le compte de taxes municipales peut avoir été délivré au nom d'une ou un autre copropriétaire de la résidence);
- votre revenu familial pour l'année 2025 ne dépasse pas 64 200 \$ (votre revenu familial correspond au montant de la ligne 275 de votre déclaration **plus**, si vous aviez une conjointe ou un conjoint au 31 décembre 2025, le montant de la ligne 275 de sa déclaration).

Pour plus de renseignements sur cette subvention, voyez les instructions concernant le [point 29](#) de la ligne 462 dans le *Guide de la déclaration de revenus* (TP-1.G) ou celles données dans le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* ([TP-1029.TM](#)).

Subvention potentielle relative à une hausse de taxes municipales

Si vous aviez 65 ans ou plus au 31 décembre 2025 et que vous remplissez les conditions donnant droit à la subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales, utilisez les renseignements ci-dessous pour remplir le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* (TP-1029.TM) et joignez ce dernier à votre déclaration de revenus de 2025. Pour connaître les conditions donnant droit à cette subvention, voyez le formulaire TP-1029.TM.

IMPORTANT

Ce formulaire doit être rempli par toute municipalité qui doit informer le ou les propriétaires d'une unité d'évaluation du montant de la subvention potentielle à laquelle ils pourraient avoir droit à la suite de la hausse des taxes municipales payables à l'égard de cette unité d'évaluation.

Révision de la valeur de la résidence

Si, après que vous avez fait une demande pour obtenir la subvention, le montant de la subvention potentielle est modifiée en raison de la révision de la valeur de votre résidence, vous recevrez un nouvel exemplaire de ce formulaire indiquant le montant de la subvention potentielle modifié. Dans ce cas, vous devrez, dans les 60 jours suivant la réception de ce formulaire, nous transmettre une demande de modification de votre déclaration de revenus de 2025.

Période visée par la subvention

 1^e janvier au 31 décembre 2026

Date de délivrance

AAAA-MM-JJ

 S'agit-il d'un formulaire modifié? ☐ Oui ☐ Non

A– Subvention potentielle

B– Rôle d'évaluation en vigueur

C– Numéro matricule

D– Adresse de l'unité d'évaluation

D1–Appartement	D2–Numéro	D3–Rue
D4–Ville, village ou municipalité		
D5–Code postal		

E– Nom et adresse de la municipalité

E1– Ville	E2– Arrondissement
E4– Adresse	E5–Code postal

F– Propriétaires

F1–Nom	F2–Prénom
F3–Nom	F4–Prénom
F5–Nom	F6–Prénom

Copie du propriétaire

Conservez cette copie pour vos dossiers.

Formulaire prescrit

Avis à la population

Changement d'heure à l'Écocentre

La municipalité souhaite informer ses citoyens d'un changement à l'horaire de l'Écocentre d'Amqui, situé au **20, rue de l'Écologie à Amqui (accès par la rue des Forges)**

Les heures d'ouverture en semaine ont été modifiées. De plus, veuillez noter que **l'écocentre est désormais fermé le samedi après-midi.**

Nouvel horaire :

De novembre à avril

Mardi au vendredi : **8 h à 16 h**

Samedi : **8 h à 12 h**

Dimanche et lundi : **Fermé**

De mai à octobre

Mardi au vendredi : **8 h à 17 h**

Samedi : **8 h à 12 h**

Dimanche et lundi : **Fermé**

Pour toute question, veuillez consulter le site de l'**Écosite de la Matapédia**.

Vous pouvez également communiquer avec l'Écosite par téléphone au 418-629-4224 ou par courriel : ecositedelamatapedia@gmail.com.

Les citoyens sont invités à planifier leur visite en fonction de ce nouvel horaire et à continuer d'utiliser ce service pour disposer de leurs matières de façon responsable.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration.



Il est encore temps de participer à la 3e édition du concours photo **Flashez sur La Matapédia**, sous le thème « À la découverte de la nature matapédienne ».

Pour connaître tous les détails du concours, rendez-vous sur le site Web de la MRC de La Matapédia : www.mrcmatapedia.qc.ca, dans la section « 26 mai – Journée de La Matapédia ».



3^E ÉDITION

FLASHEZ SUR LA MATAPÉDIA

CONCOURS de photographie

THÈME :
À la découverte de la
nature matapédienne

3 CATÉGORIES :

- ▶ RÉSIDENT DE LA MATAPÉDIA • âgé de moins de 18 ans*
- ▶ RÉSIDENT DE LA MATAPÉDIA • âgé de 18 ans et plus
- ▶ MATAPÉDIEN DE COEUR • non-résident de tous âges

PRIX
pour les lauréats
des 3 catégories et
le coup de cœur
du public

DATE LIMITE POUR PARTICIPER :
27 mars 2026



Paroisse Sainte-Irène

Célébration du 21 mars : Messe à 19 heures :

Parents et amis défunts : Jules Gendron.

Parents défunts: Raynald St-Laurent.

Honneur St-Antoine/ faveurs obtenues : Une paroissienne.

Noëlla Potvin : La famille.

Célébration communautaire du pardon à Amqui :

Dimanche 22 mars à 14 heures. (Avec absolution individuelle)

En annexe, vous trouverez les célébrations du **triduum pascal** et du **dimanche de Pâques** pour le Secteur.

Luminaires : (La banque est à sec.)

21 mars : Hélène Gonthier et Nelson Thériault.

28 mars : Carmen Fournier et Guy Dupont.

04 avril : Raynald St-Laurent.

11 avril : Guy Levesque.

Marguilliers :

Félicitations à Hélène Gonthier, Gaétane Lacombe et Jules Gendron qui ont accepté généreusement de devenir administrateurs de la Fabrique pour 3 ans.

Nous vous souhaitons de belles vacances de Pâques!

Joyeuses Pâques à tous!

Denise Dubé, secrétaire pour le conseil de Fabrique.

Triduum pascal et dimanche de Pâques 2026

	Avignon	Avenir	Croisée	Jardin
Jeudi saint 2 avril 2026	Saint-Alexis 19h		<u>Amqui 19h</u>	
Vendredi saint 3 avril 2026			<u>Amqui 15h</u> Célébration avec un laïc Saint Vianney 15h	
Samedi saint 4 avril <u>Veillée pascal</u>	Matapédia 19h30	<u>Causapscal</u> 20h	<u>Amqui 20h</u>	<u>Savabec 20h</u>
Dimanche de Pâques 5avril 2026	Ascension 9h30 St-François 11h	Lac-au- Saumon 11h	Saint Léon 11h <u>Amqui 11</u> (Célébration de la Parole)	<u>Val-Brillant 9h</u> St-Noël 11h



La MRC de la Matapédia a adopté une Politique de soutien à la diffusion de l'information le 14 février dernier. La politique de soutien à la diffusion de l'information vise à préciser les liens qu'entretient la MRC avec les organisations matapédiennes diffusant des informations aux citoyennes et au citoyens. La communication efficace au niveau local est essentielle pour maintenir le lien entre les citoyens et notre communauté, ainsi que pour favoriser la participation civique et le sentiment d'appartenance. Le fait que le journal soit apprécié et maintiennent une excellente communication avec les résidents de Sainte-Irène est une indication précieuse de son impact positif.

La municipalité de Sainte-Irène est reconnaissante du soutien financier de la MRC qui contribuera sans aucun doute à assurer la continuité de la distribution de ce journal local, permettant d'informer davantage et de promouvoir la participation citoyenne de la communauté.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

CARÊME DE PARTAGE Sur la voie de la justice

Donnons généreusement à l'organisme Développement et Paix. Nos contributions permettent de soutenir des programmes et des projets dans les pays du Sud. Ensemble, nous pouvons agir sur les causes profondes de la pauvreté, de l'oppression et des inégalités. devp.org - 1 888 234-8533 - collecte à l'église le 21 mars

THÈME DU TEMPS PASCAL: AYEZ CONFIANCE! IL EST VIVANT

À nous tous et toutes, Jésus dit: Ayez confiance! Je suis vivant. Cette vie nouvelle, il nous la donne en soufflant sur nous. Ce souffle, c'est l'Esprit, qui se fait présence en nous, comme une force intérieure. Grâce à lui, nous devenons des témoins.

L'Église nous offre le temps pascal pour rayonner de la vie du Christ ressuscité et faire grandir en nous la confiance en lui. Chaque nouveau matin est une occasion de laisser le Vivant façonner notre regard, éclairer nos gestes et dilater notre cœur à la mesure de son amour.

HORAIRE

SAMEDI 21 MARS : 5^e DIMANCHE DU CARÊME

Célébration eucharistique

DIMANCHE 22 MARS: SACREMENT DU PARDON ET DE LA RÉCONCILIATION

Célébration à l'église d'Amqui à 14 h

Prochaine célébration: samedi le 18 avril

Joyeuses Pâques! À la suite du Ressuscité, allons semer la confiance dans un monde assoiffé d'espérance.

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

Les arbres au printemps



Saviez-vous que, contrairement à la croyance populaire, les bourgeons ne se forment pas au printemps, mais bien à la fin de l'été?

Avant même l'arrivée de l'hiver, de petits bourgeons sont déjà installés sur les rameaux. Ils resteront là tout l'hiver, protégés par des écailles rigides qui les isolent du froid et des intempéries.

Pour survivre à la saison froide, les arbres entrent en dormance. Chez les feuillus, cela s'accompagne notamment de la chute des feuilles, ce qui permet de limiter les pertes d'eau. Pendant ce temps, l'arbre conserve son énergie et ses réserves, notamment sous forme de sucres stockés dans les racines.

Lorsque le printemps arrive, l'augmentation des températures et le dégel du sol permettent à l'eau d'être de nouveau absorbée par les racines. Cette eau remonte alors dans le tronc en entraînant avec elle les sucres accumulés durant l'hiver. Ce mouvement vers la cime alimente les bourgeons, qui s'ouvrent et donnent naissance aux feuilles ou aux fleurs. Ce moment s'appelle le *débourrement*.

C'est précisément parce que l'eau et les sucres remontent vers les bourgeons au printemps que l'on peut récolter l'eau d'érable à cette période de l'année. L'arbre met en circulation ce précieux liquide qui servira à nourrir ses nouvelles pousses, et qui fera aussi le bonheur des producteurs et des amateurs de sirop d'érable!



*L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'**animation d'ateliers sur la forêt** dans les **écoles**, les **camps de jour**, lors d'**activités grand-public** et pour divers **événements**. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info*

Tu veux un emploi d'été qui te permet de profiter du beau temps, dynamique et axé sur l'environnement ?

La RITMR des MRC de La Matapédia et de La Mitis recrute des agents et agentes d'information en gestion des matières résiduelles pour sa brigade verte 🌍

- Pause d'autocollants, kiosques d'informations, ateliers jeunesse, sensibilisation au tri, à la récupération et au compost, capsules vidéos
- 12 semaines (25 mai au 21 août 2026)
35 h/semaine
21,50 \$/h
- Déplacement sur le territoire de La Matapédia
- Envoie ton CV avant le 10 avril 2026 à : k.beauchamp@ecoregie.ca

Pour plus d'information : www.ecoregie.ca

Karolyne Beauchamp

Conseillère en gestion des matières résiduelles

Téléphone : 1-800-631-2924 poste 1938

Courriel : k.beauchamp@ecoregie.ca

www.ecoregie.ca - [Facebook](#) - [Instagram](#) - [LinkedIn](#)



OFFRE D'EMPLOI
ÉTÉ 2026

**Agent(e) d'information en
gestion des matières résiduelles**

- Passez l'été au soleil t'intéresses ?
- Parler d'environnement t'allumes ?
- Tu veux laisser aller ton côté créatif ?

CET EMPLOI EST POUR TOI !

Envoie ton CV

k.beauchamp@ecoregie.ca

Pour plus d'informations : www.ecoregie.ca



SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME ET POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES : LA MRC PROPOSE DEUX ACTIVITÉS OUVERTES À LA POPULATION

Amqui, le 9 mars 2026. La Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances (SACR) aura lieu du 21 au 31 mars 2026 sur le thème « Résister et s'unir : repenser ensemble la société de demain ». Pour l'occasion, la MRC de La Matapédia organise deux activités grand public.

Le samedi 21 mars de 13 h à 15 h 30, l'activité « Point par point, avançons ensemble » aura lieu à la salle du Club des 50 ans et + de Causapscal (139, rue de la Fabrique). Organisée en partenariat avec les Cercles de Fermières de la région, elle convie la population à une initiation à la technique de la carte brodée. Le matériel est fourni et l'activité est gratuite. L'inscription est obligatoire et peut être faite auprès de la MRC au 418 629-2053 p. 0 ou à administration@mrcmatapedia.quebec.

Le dimanche 22 mars à 10 h, en collaboration avec le Cinéma Figaro (39, boul. Saint-Benoît Ouest, Amqui) et la librairie Tchèque ça!, les familles matapédiennes sont invitées à un visionnement gratuit du film d'animation « Dounia et la princesse d'Alep », qui raconte l'histoire d'une jeune fille de 6 ans qui doit quitter précipitamment son pays, la Syrie, en compagnie de ses grands-parents.

« Nous sommes fiers de souligner la SACR dans La Matapédia. L'organisation d'activités fait partie de nos efforts visant à rendre notre collectivité plus inclusive et exempte d'intolérance et à en faire un milieu où toutes et tous profitent de chances égales, peu importe leur origine », a commenté Mme Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia.

La Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances a été créée il y a plus de vingt ans pour souligner le 21 mars, proclamée en 1966 Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Source

Mme Chantale Lavoie, préfète
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1118
c.lavoie@mrcmatapedia.quebec

Entrevue :

Mme Isabelle Pinard, conseillère
en développement,
promotion et attractivité
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1024
i.pinard@mrcmatapedia.quebec

Point par Point *Avançons ensemble*

Invitation spéciale aux
nouveaux arrivants,
vous êtes les bienvenus!



**Samedi 21 mars 2026
13 h à 15 h 30**

Salle du Club des 50 ans et +
de Causapscal
139, rue de la Fabrique

- Initiation à la technique de la carte brodée
- Ouvert à toute la population
- Places limitées
- Gratuit et matériel fourni
- Café, collation et jeux de société aussi sur place

Inscription à la MRC de La Matapédia :
418 629-2053, poste 0
administration@mrcmatapedia.quebec



Travailler ensemble

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE
D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

**Ciné-Club
du Figaro**
ANIMATION ET
PRIX DE PRÉSENCE

Tchèque ça!
librairie • boutique

**22 mars
10h00**

Accès au film GRATUIT
On vous attend dans vos plus beaux pyjamas!

Présenté par  **MRC de
LA MATAPÉDIA**

L'ÉCOCENTRE D'AMQUI DEVIENT UN POINT DE DÉPÔT OFFICIEL POUR LES PLASTIQUES AGRICOLES

Amqui, le 13 mars 2026. L'Écosite de La Matapédia est heureux d'annoncer que l'écocentre d'Amqui est officiellement un point de dépôt reconnu par AgriRECUP pour la récupération des plastiques agricoles. Cette collaboration permet désormais aux producteurs agricoles de La Matapédia et des environs de déposer gratuitement plusieurs types de plastiques agricoles à l'écocentre d'Amqui, contribuant ainsi à la réduction de l'enfouissement et à la valorisation de ces matières. Les producteurs agricoles de la région pourront y déposer gratuitement les matériaux suivants :

- Enrubannage de balle de foin
- Sacs silo, sacs de tourbes
- Sacs d'engrais et semences
- Sacs de moulée

Ce que vous devez savoir : les modalités de dépôt selon AgriRECUP

Afin d'assurer une collecte efficace et un traitement adéquat, les producteurs doivent suivre les consignes suivantes :

1. Préparation des matières à la ferme

- *Secouer* les plastiques : enlever autant que possible les débris (pierres, foin, paille, terre, boue). Une légère saleté est tolérée, mais il faut retirer le maximum de contaminants (paille, boue, pierres).
- *Trier* par catégorie : ne pas mélanger pellicules, toiles, ficelles, sacs de moulée, sacs de litière, etc. Chaque type de plastique doit être séparé.
- *Ensachage* : placer chaque type de matière dans un sac AgriRECUP disponible gratuitement au point de dépôt, puis bien attacher le sac.

2. Dépôt à l'écocentre d'Amqui

- Vérifier au préalable les heures d'ouverture de l'écocentre.
- Apporter les matières dans les sacs AgriRECUP, séparés par catégorie.
- Déposer aux endroits désignés à l'intérieur du site
- Il n'y a aucuns frais pour les producteurs pour ce dépôt, puisque les coûts de recyclage sont couverts par les écofrais à l'achat du produit, pourvu que les consignes soient respectées.

3. Après dépôt : valorisation

- Les plastiques ainsi collectés (pellicules, toiles, ficelles, sacs agricoles) sont ensuite acheminés vers des recycleurs ou valorisateurs selon les catégories.
- Certains matériaux irréparables ou contaminés peuvent être utilisés comme combustibles de substitution à haute température dans des installations autorisées.

À propos d'AgriRECUP

AgriRECUP est l'organisme de récupération et de valorisation des plastiques agricoles reconnus par RECYC-QUÉBEC. Il gère les programmes de collecte pour les plastiques agricoles visés par la réglementation au Québec, notamment les pellicules d'ensilage, les toiles, les ficelles, les sacs agricoles, etc.

À propos de l'Écosite de La Matapédia

La MRC de La Matapédia est propriétaire des écocentres de Sayabec, Amqui et Causapsal et en confie la gestion à l'Écosite de la Matapédia, un organisme à but non lucratif dont la mission est de revaloriser un maximum de matières récupérables au moindre coût pour les citoyens de La Matapédia et de créer de l'emploi dans la région.

Pour plus d'informations sur l'Écosite de La Matapédia, les citoyens sont invités à consulter le www.ecositedelamatapedia.ca ou téléphoner au 418 629-4224.

- 30 -

Vincent Dufour

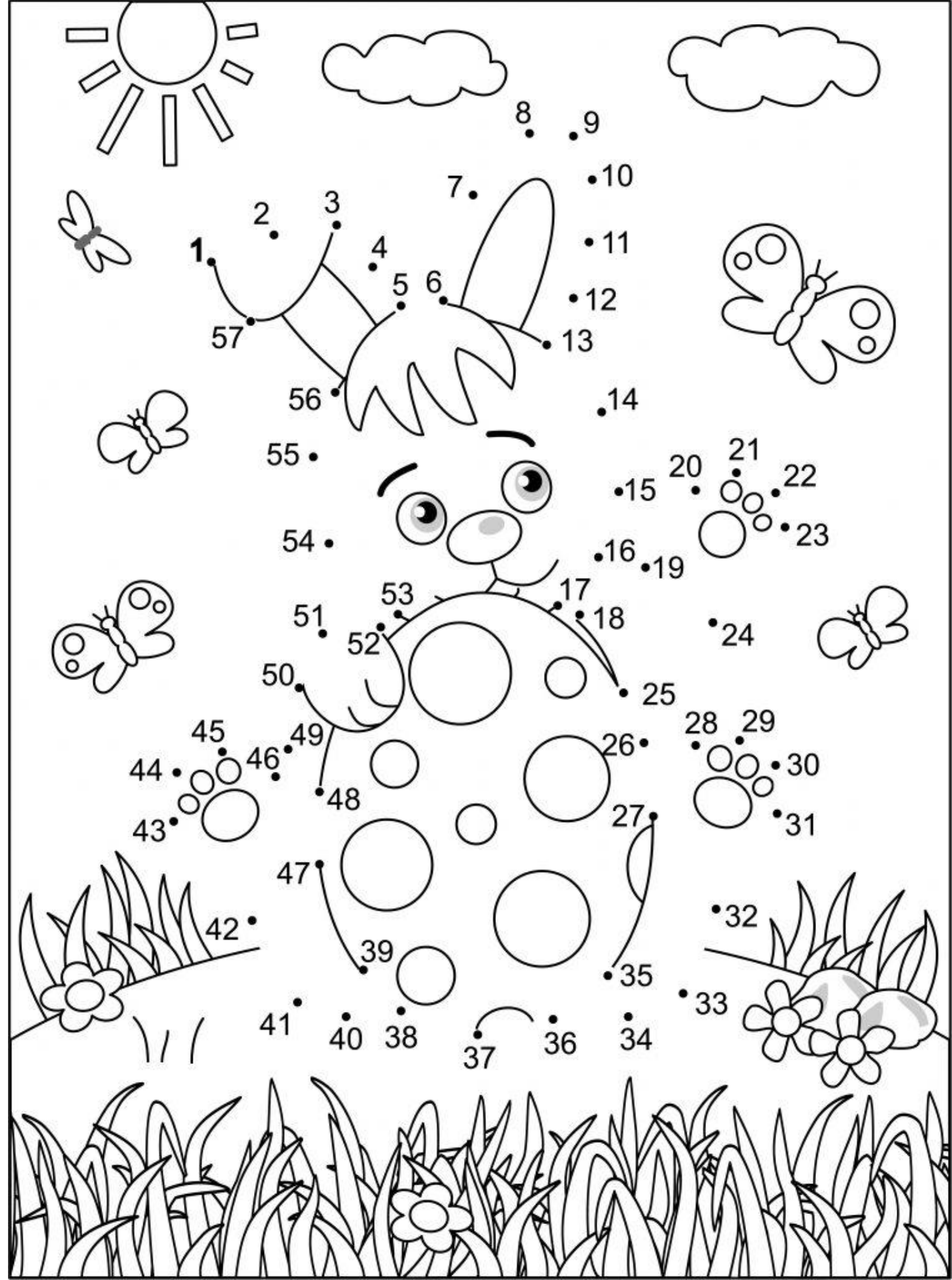
Directeur général et secrétaire-trésorier

Téléphone : 1-800-631-2924 poste 1138

Courriel : v.dufour@ecoregie.ca

www.ecoregie.ca - [Facebook](#) - [Instagram](#) - [LinkedIn](#)





Le Mot **vert** du mois – «Vox pop - Top 5» - Mars 2026

À la Régie, on se fait souvent demander où mettre les matières résiduelles. Nous avons donc regroupé vos questions et surprises en matière de tri afin de produire un TOP 5 des plus souvent remarquées !

1. « Qu'est-ce que je fais avec mes capsules de café ? »

La réponse dépend du modèle ! Si vous utilisez des **capsules compostables**, vous pouvez les déposer directement dans le bac brun. Si vous achetez des **capsules Nespresso**, il faut les placer dans le sac prévu à cet effet (offert gratuitement sur leur site Web). Une fois le sac rempli, déposez-le dans le bac bleu de récupération. Pour les **autres capsules**, videz le café dans le compost et mettez l'emballage de plastique à la récupération. Mais, la meilleure solution est la **capsule réutilisable** à l'infini, à la longue, elle est beaucoup moins dispendieuse et vous permet de mettre la sorte de café que vous désirez!

2. « Ah ouin, je peux mettre mes mouchoirs au compost ? »

Évidemment ! Il s'agit d'un **papier souillé**, donc il peut aller dans le bac brun. Même chose pour la serviette de table et l'emballage de poutine en carton !

3. « Les ampoules, on fait quoi avec ça ? »

Les fameuses ampoules, c'est facile de s'y perdre ! Les tubes fluorescents, les ampoules fluocompactes (en spirale) et les lampes UV et germicides (pour les plantes) vont dans un **point de dépôt** près de chez vous comme l'écocentre de Mont-Joli et la COOP Purdel à Amqui ! Pour ce qui est des ampoules incandescentes et des DEL, celles-ci vont dans la poubelle (bac vert ou noir). Pour plus d'information, visitez : recycflu.ca

4. « Ma pinte de lait et de jus en carton, est-ce que je peux la mettre à la récupération ? »

Évidemment, il s'agit d'un contenant! Tous les **contenants, emballages et imprimés** vont dans le bac bleu ! Qu'ils soient faits de papier, métal, carton, plastique ou verre, s'ils rentrent dans la définition d'un contenant, un emballage ou un imprimé, ils vont à la récupération. Donc maintenant, même les sacs de chips, les filets d'oignon et les papiers de barretendre y vont. C'est bien plus simple qu'avant, plus de numéro à regarder !

5. « Quand j'étais jeune, je faisais une collection de CD, mais maintenant je ne les écoute plus, je fais quoi avec ? »

Surprenamment, certaines personnes les écoutent encore ! Il est donc possible de les donner ou d'aller les porter dans une **fripierie** ou dans une **ressourcerie**. Les déchets des uns peuvent faire le bonheur des autres ! Cependant, s'ils ne sont plus bons, ils vont dans la poubelle (bac vert ou noir), mais le boîtier, lui, va à la récupération dans le bac bleu.

Si vous avez d'autres questions, visitez notre outil d'aide au tri au www.ecoregie.ca/collecte/aideautri

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Site Web : www.ecoregie.ca

Facebook : @RITMRMatapediaMitis



CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES 15 FÉVRIER AU 21 MARS



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 mars	16	17 AGA comité de développement à 19h30	18	19	20 Printemps	21 Messe 19h
22	23	24	25	26	27	28 Festirène au Villageois
29	30	31	1 avril	2 Danse Sportive	3 Vendredi Saint	4
5 Pâques	6 Lundi de Pâques	7	8	9 Danse Sportive	10 Aqua-Neige	11
12	13 	14	15	16 Danse Sportive 	17	18 Soirée des Bénévoles Festirène au Villageois Messe 19h

Cueillette ordures

Cueillette recyclage

Cueillette bac brun

Val D'Irène

Séance du conseil municipal

➤ Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

Téléphone : 418-629-5705

Courriel: steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**



➤ Horaire du bureau de poste

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ Écosite d'Amqui

ouvert du mardi

au vendredi de 8h à 16h

Samedi de 8h à 12h



➤ Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.

➤ **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.

➤ **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.